PARLEMENT

Un impôt sur les résidences secondaires à examiner

Le canton du Jura pourrait introduire un impôt sur les résidences secondaires, au nombre d'environ 6000 sur son territoire. Le Parlement veut compenser en partie les pertes liées à l'abolition, en 2029, de la valeur locative.



Le canton du Jura compte environ 6000 résidences secondaires. ARCHIVES PRÉTEXTE KEY

Le Parlement jurassien entend anticiper la suppression, en 2029, de la valeur locative, telle que décidée par la population suisse en septembre dernier. Cette importante réforme du système fiscal aura des effets concrets sur les collectivités publiques. Les pertes fiscales s'élèveront à environ 5 millions de francs pour le canton du Jura et à 4 millions pour les communes, selon les projections du Gouvernement jurassien.

Le législatif jurassien s'est en effet montré favorable au lancement de réflexions en vue de l'éventuelle introduction, dans le Jura, d'un impôt immobilier sur les résidences secondaires, comme cela sera désormais autorisé. La nouvelle loi fédérale offrira plusieurs options aux cantons pour la mise en place d'un tel impôt ou pour certaines déductions fiscales immobilières. À la quasi-unanimité, le Parlement a adopté une motion transformée en postulat de l'ex-député vert'libéral Alain Beuret, qui demande au Gouvernement d'analyser cette possibilité.

Corriger une iniquité

«Cet impôt cible avant tout les personnes extérieures qui possèdent un bien immobilier dans le Jura, sans y résider ni y payer leurs impôts», a fait savoir le député PCSI Vincent Wermeille. Pour le Franc-Montagnard, il s'agit notamment de corriger une iniquité puisque, contrairement aux contribuables, les usagers de ces résidences secondaires profitent des infrastructures sans contribuer significativement à la collectivité.

> *«Il est probable que bon nombre de résidences secondaires ne représentent pas une grande valeur immobilière.»*

Bien analyser

La plupart des autres partis se sont montrés sensibles à ce mécanisme compensatoire, sans pour autant vouloir précipiter les choses. Pour la ministre des Finances, Rosalie Beuret Siess, un tel impôt doit faire l'objet d'une analyse globale. La présidente du Gouvernement a rappelé que le canton du Jura comptait, selon l'OFS, environ 6000 résidences secondaires. Selon elle, il est probable que bon nombre de résidences secondaires jurassiennes, bien que situées dans des endroits idylliques, le long du Doubs par exemple, ne représentent pas une grande valeur immobilière. «Il ne faudrait pas que la mise en place d'un tel impôt soit inefficiente, donc plus coûteuse que rentable (...) Différentes analyses doivent encore être réalisées», a complété la ministre.

Lors de ces débats, l'UDC a exprimé ses doutes sur l'introduction de cet impôt. Seul député à avoir refusé le postulat, Frédéric Juillerat a estimé qu'une telle «taxe» serait contre-productive pour l'attractivité du Jura, qu'il a qualifié d'«enfer fiscal». **BFL**

Delémont en sécurité

Les questions orales ont été hier l'occasion pour le Parlement de s'enquérir de la sécurité en ville de Delémont, là où deux agressions se sont produites début avril et où un bancomat a été pris pour cible en janvier.

On n'est pas à Marseille, mais...

Évoquant un sentiment d'insécurité devenu une réalité dans le chef-lieu, Francine Stettler (UDC) a voulu savoir si des mesures ciblées ont été appliquées. La sécurité en vieille ville de Delémont incombe à la municipalité de Delémont, a d'abord rappelé le ministre Valentin Zuber. Si une patrouille renforcée a été mise en place dans certaines zones, en lien avec des événements sériels qui se sont produits, il n'y a pas lieu d'évoquer de dispositif nettement renforcé, a-t-il indiqué. «Ces événements rapprochés sont regrettables, mais il n'y a pas de détérioration marquée de la sécurité à Delémont», a conclu Valentin Zuber.

«On n'est pas à Marseille, mais la situation se dégrade», a pour sa part relevé Martin Braichet (PLR) qui se demande si l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les points sensibles ne pourrait pas être une solution. Leur installation est strictement régie par des bases légales, lui a répondu Valentin Zuber, relevant au passage que la situation sécuritaire dans le canton est, comme à Delémont, relativement bonne selon les statistiques. Généraliser la vidéosurveillance n'est, selon le ministre, pas un outil adéquat. «Le Gouvernement ne peut ni ne doit imposer la mise en place d'un tel dispositif.»

Avant eux, l'UDC Dominique Baettig s'était interrogé lundi soir lors du Conseil de ville de Delémont sur le fonctionnement de la police municipale en ville depuis que ses agents sont associés à la police cantonale. Le maire Damien Chappuis avait alors déjà assuré que malgré deux cas ponctuels, la situation sécuritaire restait bonne à Delémont. «Le phénomène des activités violentes ne s'est pas installé en ville. La situation demeure stable», a-t-il indiqué. **AD/GST**

Nomination critiquée

La décision du Gouvernement jurassien d'élargir le conseil d'administration de l'Hôpital du Jura de sept à neuf membres laisse pantois le député UDC John Moser. Hier, lors des questions orales au Parlement, il s'est dit perplexe quant à l'efficacité d'une telle mesure, mais s'est aussi interrogé sur la nomination de Maxime Zuber, père d'un ministre en fonction. Elle est certes légale, mais «comment ne pas y voir le risque d'alimenter un sentiment de népotisme?» a relevé John Moser. Il a semblé nécessaire au Gouvernement d'élargir le CA, eu égard aux futurs grands projets à mener ces prochaines années, a répondu le ministre Stéphane Theurillat. L'État a porté une attention particulière au fait d'avoir un conseil d'administration qui respecte les critères de répartition des domaines et des régions. «Il était important pour nous d'avoir un représentant de Moutier», a souligné le ministre, selon qui le nouveau conseil travaille de manière pertinente. **AD**

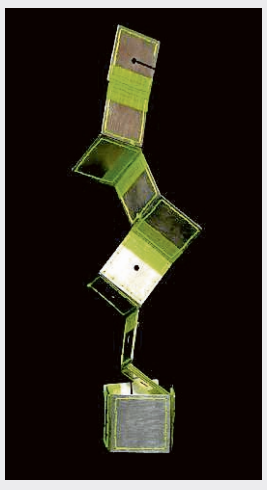
Retrouvez *l'ensemble des questions orales sur notre site internet.*

Pour un doux mai peu sucré

SANTÉ Différentes actions de prévention contre la surconsommation de sucre seront menées durant le mois de mai dans le Jura. DiabèteJura et la Fondation O_2 viennent en effet d'annoncer qu'ils relanceront ces prochains jours l'action «MAYbe Less Sugar» (Doux mai moins sucré). En Suisse, la consommation moyenne de sucre s'élève à environ 107 grammes par jour, soit plus du double de la quantité recommandée par l'Organisation mondiale de la santé, rappellent les deux organisations.

DiabèteJura et la Fondation O_2 distribueront des sachets de tisane à la gare de Delémont le 4 mai et prévoient de mener des interventions sur le sucre auprès des Espaces-Jeunes du canton. Des recettes de desserts moins sucrés seront en outre transmises aux restaurants scolaires. **LQJ**

Les bijoutières jurassiennes s'imposent sur le plan national







À gauche, Julie Baumeler et son bijou *Débobiné*. À droite, Justine Aubry et le sien, *Volte-Face*.

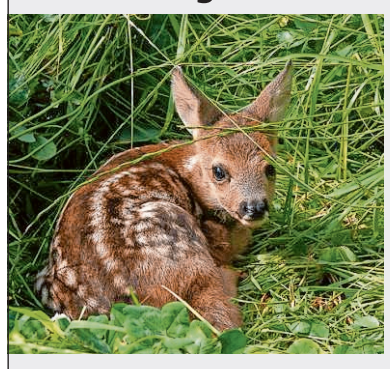
CONCOURS Les bijoutières du canton du Jura ont fait très fort lors du Championnat de Suisse de bijouterie, qui a récompensé ses lauréates et lauréats en début de semaine à Lucerne.

Lors de ce concours, placé sous le thème «Entropie – Le chaos dans l'ordre – L'ordre dans le chaos», la Delémontaine Justine Aubry a décroché, dans la catégorie Design, le Grand Prix, doté de 4000 fr. Son bijou «Volte-face» évoque un objet textile, avec de petits carrés d'argent délicatement tissés à la manière d'une cotte de mailles. Dans la même catégorie, Julie Baumeler a remporté le Prix du jury, d'une valeur de 1000 fr. Sa création «Débobiné» renvoie à un collier composé de plaquettes d'argent et orné de liens textiles finement collés et cousus, qui se débobine littéralement.

En tout, 39 bijoux étaient en lice. Les deux jeunes bijoutières jurassiennes sont élèves de 4e année à l'École d'arts appliqués du Centre de formation professionnelle neuchâtelois. **LQJ**

EN BREF

Le sauvetage des faons reprend



NATURE À l'approche de la période des fauches, l'association SOS Sauvons les faons Jura lance sa campagne 2026 de recherche et de sauvetage de faons. Ces derniers trouvent en effet refuge dans les hautes herbes des prairies et leur instinct naturel les pousse à rester immobiles face au danger. Lors des travaux de fauche, le risque est grand pour eux de passer sous les engins agricoles. Créée en 2019, l'association vise à prévenir ces accidents en mettant gratuitement ses services à disposition des agriculteurs. Grâce à des drones munis de caméras thermiques, les équipes peuvent en effet localiser les faons avant la fauche et permettre leur mise en sécurité. L'an dernier, l'association a mené durant trois mois près de 300 contrôles de parcelles agricoles et permis de sauver ainsi 117 faons. Les demandes d'intervention de SOS Sauvons les faons se font par téléphone au 078 956 03 81 ou via sa plateforme en ligne sur www.sos-faonsjura.ch. **LQJ**

Nouveau titre pour le duo Letten 94

MUSIQUE Le duo jurassien Letten 94, formé par Freddy Van Ballast et Dolorès, dévoile aujourd'hui son nouveau titre *Not Enough (Eracom session - Live at RTS)*. Enregistré, mixé et masterisé à Courfaivre et Mervelier par le producteur et sound designer suisse Josué Salomon, alias Remove, le single a aussi été filmé en live dans les studios de la RTS en collaboration avec le réalisateur et producteur Romain Guélat. Le résultat est à découvrir en direct ce soir à 20 h, sur la page YouTube de Letten 94. **LQJ**